



Secteur de l'Emploi et des Retraites

Numéro 92-2024

Réf. : FS/MB/SD

Paris, le 04 juin 2024

STAGE CONFÉDÉRAL « FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE » À L'ISST DE BOURG-LA-REINE DU 25 AU 29 NOVEMBRE 2024

Chères et chers camarades,

Afin d'apporter à nos militants syndicaux une vision globale, pratique et juridique du système de Formation professionnelle continue, le secteur Emploi et Retraites de la Confédération organise une session sur cette thématique à l'Institut des sciences sociales du travail de Bourg-la-Reine du **25 au 29 novembre 2024**.

Cette semaine s'articulera autour de deux éléments :

- L'information : interventions d'universitaires et d'experts, constitution d'une base documentaire, outils d'analyse et grilles de lecture ;
- La réflexion commune et les échanges, notamment via des travaux de groupe sur les thèmes de travail.

Le programme définitif sera adressé ultérieurement aux participant(e)s.

Vous trouverez, en pièces jointes, une fiche d'inscription à retourner par mail **avant le vendredi 26 juillet** aux adresses suivantes : mbeaugas@force-ouvriere.fr et sduval@force-ouvriere.fr et une demande d'autorisation d'absence.

À noter :

- *Les candidatures doivent obligatoirement être validées par l'Union départementale ou par la Fédération.*
- *La capacité d'accueil de l'IDT étant limitée, nous attirons votre attention sur le fait que les désistements de dernière minute empêchent la participation d'autres camarades, et peuvent même entraîner l'annulation de la session.*
- *Les camarades n'ayant jamais assisté à ce stage seront inscrits prioritairement.*



Circulaire confédérale

Les agents à statut public et les retraités sont éligibles à cette formation s'ils sont amenés à intervenir en faveur des salariés du privé.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Amitiés syndicales,

Michel BEUGAS
Secrétaire Confédéral

Frédéric SOUILLOT
Secrétaire Général

Annexe 1 – Fiche d'inscription

Annexe 2 – Demande d'autorisation d'absence



Demande d'inscription au stage
Formation Professionnelle continue

Du : 25 novembre 2024 | **au : 29 novembre 2024** | **A : Bourg-la-Reine**

Toutes les informations doivent être portées dans le questionnaire, sinon la demande sera retournée. Ce document doit être transmis à l'Union départementale et ou à la Fédération signé et daté obligatoirement par le demandeur et par le Secrétaire du syndicat.

Session portant sur :

« La Formation professionnelle continue »
à l'Institut du Travail de Bourg-la-Reine

ADRESSE DU STAGIAIRE

NOM : Prénom :

Adresse précise :

Code Postal : Ville :

Téléphone personnel :

Date d'adhésion à FO :

Union départementale :

Fédération :

Adresse E-mail :

A retourner à l'UD
2 mois avant le début
du stage

NOM ET ADRESSE DE L'EMPLOYEUR

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone professionnel :

Nombre de salariés dans l'entreprise : | **Secteur :** Public Privé

Fonctions Syndicales :

Secrétaire de syndicat ou de section syndicale	
depuis le <input type="text"/>	
Trésorier de syndicat ou de section syndicale	
depuis le <input type="text"/>	
Membre du bureau du syndicat	
Membre du bureau ou de la C.E. de la Fédération de l'U.D. ou de l'UL.....	
Délégué syndical	
Représentant syndical au comité d'entreprise	
Représentant syndical au comité central d'entreprise.	
Représentant syndical au CHS-CT	
depuis le <input type="text"/>	
Défenseur devant les prud'hommes	
Conseiller du salarié	
Membre du comité technique paritaire	

Fonctions électives :

Délégué du personnel	
depuis le <input type="text"/>	
Membre du C.E.....	
depuis le <input type="text"/>	
Membre du comité central d'entreprise ...	
Membre du CHS-CT	
depuis le <input type="text"/>	
Membre du CAP.....	
Membre du CTP	
Conseiller prud'homme	
Section prud'homale :	

Autres :

As-tu déjà participé à des stages ? oui non

si oui, précise le ou les stages que tu as déjà effectué(s) :

•	Année :
•	Année :
•	Année :
•	Année :

ACCORDS

	Date	Signature ou cachet obligatoire pour U.D. et ou fédération
Stagiaire		
Syndicat		
U.D. et/ou Fédération		

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIÈRE. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion plus une période de 3 ans et sont destinées à la direction de Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIÈRE ainsi que transférées à l'IDT de Strasbourg afin de pouvoir procéder au mieux à votre convocation au stage. Conformément à la loi « informatique et libertés » et au règlement général sur la protection des données, vous pourrez faire valoir votre droit d'accès aux données vous concernant, les faire rectifier ou demander la limitation de leur traitement en contactant le Délégué à la Protection des Données (DPD) de la Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIÈRE par mail à l'adresse suivante : dpo@force-ouvriere.fr

Nom Prénom du stagiaire
Adresse
.....
.....

Employeur
Adresse
.....
.....

Ville, le

Objet : Demande d'autorisation d'absence

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Dans le cadre des dispositions légales concernant le Congé de Formation Economique, Sociale et Syndicaleⁱ (article L.2145-5 du Code du Travail), j'ai l'honneur de vous demander une autorisation d'absence du .././2024. au .././2024 pour participer à une session d'études syndicales organisée par la Confédération générale du travail FORCE OUVRIERE.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

L'ordonnance 2017-1386 du 22 septembre dans son article 6 (JO du 23 septembre 2017) a modifié les règles régissant jusqu'alors les pertes de salaire dans le cadre du Congé de Formation Economique, Sociale et Syndicale. Ainsi, l'article L.2145-6 alinéa 1 est rédigé comme suit :
« le salarié bénéficiant du congé de formation économique, sociale et syndicale a **droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération** ».